

REDYNAMISER LE CŒUR DES VILLES MOYENNES

La dévitalisation et la perte d'attractivité des centres-villes est aujourd'hui au cœur des préoccupations des élus et des acteurs locaux. Les villes moyennes et centres-bourgs sont particulièrement touchés par ce phénomène. Face à ce constat, plusieurs dispositifs dont le programme « Action cœur de ville » lancé par l'État en 2018, ont été mis en

1 jour

690 € HT, Élu : tarif modulable
Déjeuner inclus

13 septembre 2022

place pour permettre leur redynamisation.

Cette formation vous mettra en situation de construire collectivement un projet global de redynamisation du centre-ville à partir d'un cas pratique imaginaire conçu pour la formation. Vous vous appuyerez sur la méthodologie et la cinquantaine de fiches actions développées dans le numéro 11 des Carnets pratiques de L'Institut (2020) qui sera présenté en début de séance. Vous serez guidés dans vos travaux collectifs par des experts compétents dans différentes disciplines.

Public concerné

- Collectivités territoriales (communes, EPCI, Conseils départementaux, Région) et organismes d'Etat.
- Entreprises publiques ou privées et bureaux d'études.
- Élus et collaborateurs.

Objectifs

Acquérir une vision globale des leviers pour revitaliser un centre-ville. Connaître et choisir entre les options possibles en matière d'intervention. Bien intégrer la stratégie de redynamisation dans un contexte plus large. Réfléchir à la gouvernance, au calendrier et à la faisabilité du projet.

Compétences visées

À l'issue de la formation, les participants auront identifié des outils, des acteurs et des bonnes pratiques pour agir.

Pédagogie

Travail collaboratif en séance. Prise en main de « bonnes pratiques » grâce à l'utilisation d'un scénario pédagogique.

Coordination de la session : Carole DELAPORTE, économiste-urbaniste à L'Institut Paris Region.

Animation de la session : Vincent GOLLAIN, Directeur du département Économie à L'Institut Paris Region.

Équipe projet de L'Institut impliquée dans la formation : Corinne LEGENNE (spécialiste environnement), Lucile METTETAL (spécialiste habitat), Frédérique PRÉDALI (spécialiste mobilité), Dominique RIOU (spécialiste mobilité), Corinne ROPITAL (spécialiste logistique urbaine), Odile SOULARD (spécialiste culture et innovation), Christine TARQUIS (spécialiste commerce), Marion TILLET (spécialiste tourisme)

Informations pratiques

Du fait de la méthode pédagogique, le nombre de participants est limité à 12 pour permettre les échanges et la co-construction du projet par un travail en groupe restreint dans un format atelier.

Le déjeuner et le dossier documentaire sont inclus dans le prix.

Lieu : L'Institut Paris Region – 15, rue Falguière 75015 Paris.

Inscription

Merci de renvoyer (avant le 21/06/22) le bulletin complété et signé à l'adresse : formations@institutparisregion.fr. Vous recevrez une convocation confirmant votre inscription et une convention de formation.

Des formations sur mesure peuvent être élaborées avec vous ou adaptées à partir de formations existantes.

Information inscription : Béatrice Mercier - Tél. : 01 77 49 79 14

Les « Essentiels », cycle de formations de L'Institut Paris Region, délivrées par des experts reconnus, se caractérise par un format compact, dans un souci permanent de concision et d'actualité.

PROGRAMME DE LA FORMATION

13 SEPTEMBRE 2022

9 H 00

OUVERTURE ET TOUR DE TABLE

- **Brigitte GUIGOU**, responsable Formation à L'Institut Paris Region.

INTRODUCTION ET PRÉSENTATION DE LA SESSION

- **Vincent GOLLAIN**, Directeur du Département Économie de L'Institut Paris Region

PRÉSENTATION DES 5 VOLETS DU CARNET PRATIQUE :

Accessibilité et espace public, Habitat, Vie quotidienne, Activités économiques, Tourisme et culture.

- **Carole DELAPORTE, Corinne ROPITAL, Christine TARQUIS**, coordinatrices du carnet pratique, L'Institut Paris Region

DESCRIPTION DU CAS PRATIQUE PROPOSÉ AUX PARTICIPANTS ET DES ATTENDUS. QUESTIONS-RÉPONSES

- Équipe projet de L'Institut Paris Region

TRAVAIL COLLECTIF DES STAGIAIRES APPUYÉS PAR L'ÉQUIPE PROJET DE L'INSTITUT PARIS REGION :

- Étude en groupe du dossier présentant le cas pratique ;
- Discussion entre les stagiaires sur l'organisation et la méthode de travail pour construire le projet sur le centre-ville.
- Élaboration du projet : objectifs, acteurs, calendrier.

ÉCHANGES AVEC L'ÉQUIPE PROJET DE L'INSTITUT PARIS REGION

12 H : DÉJEUNER EN COMMUN

13 H 30

TRAVAIL COLLECTIF DES STAGIAIRES APPUYÉS PAR L'ÉQUIPE PROJET DE L'INSTITUT PARIS REGION (SUITE)

15 H 00

POINT D'ÉTAPE

16 H 00

RESTITUTION PAR LES STAGIAIRES DU TRAVAIL COLLECTIF ÉCHANGES AVEC L'ÉQUIPE PROJET DE L'INSTITUT

17 H 00 : SYNTHÈSE ET BILAN DE LA FORMATION

17 h 30 : FIN DE LA FORMATION



BULLETIN D'INSCRIPTION

Un bulletin d'inscription par personne et par formation à renvoyer par mail à formations@institutparisregion.fr

Contact Béatrice Mercier, secrétariat formation formations@institutparisregion.fr Tél. : 01 77 49 79 14	Courrier L'Institut Paris Region – Formations 15, rue Falguière - 75740 Paris Cedex 15 Internet www.institutparisregion.fr/formations
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

FORMATION		
Intitulé :		
Dates :		
Tarif :	€ HT	€ TTC (TVA 20%)

PARTICIPANT	
Nom :	Prénom :
Fonction :	
E-mail :	Tél. :

ENTREPRISE / ORGANISME	
Raison sociale :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Code NAF :	Numéro SIRET :

Responsable du suivi de l'inscription	
Nom :	Prénom :
E-mail :	Tél. :

Responsable de formation	
Nom :	Prénom :
E-mail :	Tél. :

Adresse de facturation (si différente ou prise en charge par un organisme collecteur)	
Raison sociale :	
Dossier suivi par :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
E-mail :	Tél. :

En signant ce bulletin,
j'accepte les conditions générales
de vente disponibles sur le site internet

Fait à _____
Le _____

Signature et cachet

Nombre de places limité



Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro : 11756220575.
Certification Qualiopi sous le n° 637276 pour les actions de formation. L'Institut répond donc aux critères du Référentiel National Qualité AC-REF-003-02. Elle est « référençable » par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.
L'Institut Paris Region a été agréé par le Ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux. Cette attribution a été renouvelée le 27 juillet 2020 pour quatre ans.



BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LES ÉLUS

Un bulletin d'inscription par personne et par formation à renvoyer par mail à formations@institutparisregion.fr

Contact Béatrice Mercier, secrétariat formation formations@institutparisregion.fr Tél. : 01 77 49 79 14	Courrier L'Institut Paris Region – Formations 15, rue Falguière - 75740 Paris Cedex 15 Internet www.institutparisregion.fr/formations
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Prise en charge par la collectivité ou par le DIF Élus via la plateforme « Mon compte élu ».

FORMATION	
Intitulé :	
Dates :	
Tarif :	€ HT € TTC (TVA 20%)

TARIFS DE LA SESSION PAR JOUR ET PAR ÉLU	
Collectivités au-dessus de 50 000 habitants	560 € HT pour 1j et 800 € HT pour 1,5j
Collectivités entre 10 000 et 50 000 habitants	490 € HT pour 1j et 700 € HT pour 1,5j
Collectivités en-dessous de 10 000 habitants	280 € HT pour 1j et 400 € HT pour 1,5j

PARTICIPANT ÉLU *	
Nom :	Prénom :
Fonction ou délégation :	
Élu(e) de la collectivité de	Date de début du mandat actuel
E-mail :	Tél. :

*Toutes les rubriques « Participant » doivent être complétées obligatoirement

COMPLÉTEZ CI-DESSOUS LA PARTIE A OU B SELON LE TYPE DE PRISE EN CHARGE

A) PRISE EN CHARGE PAR LA COLLECTIVITÉ. À compléter par la collectivité

Accord pour la participation de : _____

Intitulé de la formation : _____

À la journée de formation organisée le(s) à L'Institut Paris Region.

Qui sera facturée (somme en toutes lettres) : _____

Paiement à envoyer à : L'Institut Paris Region 15, rue Falguière 75015 Paris	<input type="radio"/> chèque (à l'ordre de L'Institut Paris Region)
	<input type="radio"/> mandat administratif (bon de commande à L'Institut Paris Region, numéro.....)

B) PRISE EN CHARGE PAR LE DIF ÉLUS (Caisse de Dépôt et Consignations, inscription sur la plateforme « Mon compte élu » : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/compte-elu>)

Tous les élus peuvent solliciter le financement d'une formation auprès du DIF-Élus via la plateforme « Mon compte élu ». Pour cela, vous devez vous inscrire à notre formation sur « Mon compte élu ».

Fait à _____
Le _____

Signature et cachet de la collectivité

Nombre de places limité



Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro : 11756220575.

Certification Qualiopi sous le n° 637276 pour les actions de formation. L'Institut répond donc aux critères du Référentiel National Qualité AC-REF-003-02. Elle est « référençable » par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.

L'Institut Paris Region a été agréé par le Ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux. Cette attribution a été renouvelée le 27 juillet 2020 pour quatre ans.